



Presidency of Ireland  
Council of Europe  
May - November 2022  
Présidence de l'Irlande  
Conseil de l'Europe  
Mai - Novembre 2022



## *Semaine d'action de la jeunesse* **Démocratie maintenant !**

### **Description des réunions plénières et ateliers sur les thèmes de la campagne**

## **A./Revitalisation de la démocratie et accès aux droits ●**

Quels sont les liens entre démocratie et accès aux droits de l'homme ? Quels sont les droits de l'homme souvent en jeu dans une démocratie ? Quelles sont les principales menaces qui mettent en danger les démocraties et la protection des droits de l'homme ? Dans ce volet, les participants examineront les interactions entre processus démocratiques et droits de l'homme. Les principales questions relatives aux droits de l'homme seront examinées à travers le prisme de la démocratie, en mettant l'accent sur le lien essentiel entre la protection et l'accès aux droits et à des systèmes démocratiques sains. Nous aborderons également la démocratie et les droits du point de vue de ceux qui appartiennent à des groupes marginalisés ou victimes de discriminations ou à des minorités. Lors des ateliers, nous recueillerons les propositions d'action des participants et des institutions, dont le Conseil de l'Europe, afin de revitaliser la démocratie et l'accès aux droits de l'homme.

### **A.1 Le droit de vote et être candidat aux élections**, animé par MARINELA ŠUMANJSKI (trainer), [Anglais Français avec interprétation simultanée](#)

Les processus électoraux sont des piliers fondamentaux de nos systèmes démocratiques : ils impliquent l'exercice de droits fondamentaux comme le droit de voter et de se présenter aux élections. Les dix dernières années ont été marquées par une baisse de la participation des citoyens aux élections, avec une absence remarquable des jeunes dans les programmes politiques proposés, mais aussi parmi les candidats et les électeurs. On peut citer parmi les raisons qui sont à l'origine de cette situation : un faible niveau de confiance envers les responsables politiques et les partis politiques, un manque de représentativité des listes électorales, des programmes qui ne tiennent pas compte des besoins et des intérêts de jeunes, une reconnaissance insuffisante des nouvelles formes de participation et d'engagement politiques des jeunes. Plusieurs initiatives lancées dans toute l'Europe ont réussi à motiver les jeunes et à les inciter à participer aux processus électoraux, comme l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans ou encore des campagnes destinées à accroître la participation des jeunes aux élections législatives européennes.

Lors de l'atelier, nous discuterons de la participation des jeunes à la vie politique d'aujourd'hui, des tendances actuelles, nous passerons en revue les initiatives qui visent à accroître l'intérêt dans les processus électoraux traditionnels et nous soumettrons des propositions d'actions conjointes à mettre en œuvre dans le cadre de la campagne et au-delà pour faire avancer la participation des jeunes à la vie politique.

### **A.2 Nous sommes égaux : le droit à la non-discrimination et la démocratie**, animé par DARIUSZ GRZMENEY (formateur) - [Anglais](#)

L'égalité en dignité et en droits est le fondement même de notre système des droits de l'homme et une promesse essentielle de nos démocraties. Si de nombreux progrès ont été réalisés au niveau européen s'agissant des développements juridiques et politiques, de nombreux groupes minoritaires sont confrontés à une dure réalité. L'expérience quotidienne de la discrimination, de la marginalisation, de l'exclusion et de la violence se traduit aussi par une inégalité structurelle et par des obstacles à la participation aux débats et processus démocratiques. Comment nos démocraties pluralistes peuvent-elles être fonctionnelles si seules les voix de la majorité sont entendues ? Les droits de l'homme offrent une tribune pour promouvoir le respect des droits de tous et de nombreux mouvements sont couronnés de succès. L'atelier sera également l'occasion d'étudier la représentation démocratique spécifique de groupes tels que les réfugiés et les migrants, les personnes handicapées et les personnes LGBTQI. Les participants pourront tirer des enseignements

des bonnes pratiques d'inclusion des groupes qui subissent des discriminations dans la vie démocratique, ainsi que des enseignements de leurs expériences, problématiques et solutions respectives. Les participants feront également part de leurs idées pour faire en sorte que les droits à la non-discrimination deviennent une réalité dans une démocratie pour tous.

A.3 **Egalité de genre et la démocratie**, animé par MARYAM MAJIDOVA (Conseil consultatif de la jeunesse), **Anglais**

Dans les États membres du Conseil de l'Europe, les hommes représentent toujours en moyenne environ trois quarts des membres des gouvernements et des parlements nationaux. La réalisation d'une participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus décisionnels nécessite une action coordonnée dans un grand nombre de domaines et figure au premier plan des préoccupations du Conseil de l'Europe depuis plusieurs dizaines d'années. Cela comprend la mise en œuvre des normes existantes, mais aussi le soutien des politiques pour parvenir à la démocratie paritaire. Si la violence fondée sur le genre demeure une réalité pour de nombreuses filles et femmes dans nos sociétés en général, l'engagement politique de ces dernières les expose encore davantage à ces comportements préjudiciables. Dans cet atelier, nous examinerons les raisons pour lesquelles il ne peut y avoir de véritable démocratie sans égalité entre les femmes et les hommes du point de vue des droits de l'homme. L'atelier sera aussi l'occasion de présenter des pratiques qui montrent comment la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas simplement une conséquence de la démocratisation mais s'inscrit plutôt dans le cadre d'un changement culturel plus large. L'atelier offrira aux participants un espace pour échanger, mener des réflexions et débattre de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la démocratie. Les participants proposeront également leurs idées pour soutenir l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'exercice de la démocratie aux niveaux local, national et international.

A.4 **Liberté d'expression, le droit à l'information et la démocratie**, animé par MARIYA YASENOVSKAYA (formatrice), **Anglais**

Vérifiez-vous souvent les informations diffusées par les médias ? Ou est-ce que vous croyez tout ce que vous lisez sur les réseaux sociaux ou ce que vous voyez à la télévision ? Est-ce que vous pourriez être victime de la propagande ? Avez-vous accès à des informations et à des médias fiables ? Dans un monde en perpétuel mouvement où de nombreux événements sont signalés chaque minute, il devient plus difficile d'appréhender pleinement les sources qui se trouvent derrière une information. Il est encore plus difficile de comprendre l'importance et la pertinence de chaque information. Si certains sont submergés par la masse d'informations, et sont parfois victimes de mésinformation et de désinformation. Et si une partie du monde subit l'influence de la désinformation, certaines communautés sont encore complètement coupées de la réalité telle qu'elle est présentée dans les informations et des médias indépendants, privées de leur droit d'accès à l'information, car on leur présente des informations ciblées utilisées pour orienter le discours public. Comment les médias influencent-ils l'opinion du grand public et où situe-t-on les limites du journalisme éthique ? Nous sommes souvent témoins de l'effet domino des fausses informations qui conduisent à une désinformation (non)intentionnelle d'un public plus large. Cet atelier vise à examiner notre accès à des informations légitimes et vérifiables, et comment les médias influencent l'opinion du grand public, ainsi que le cadre du journalisme éthique afin de lutter contre les fausses informations et la désinformation. En outre, il déterminera les mesures qui peuvent être prises par les jeunes pour la sensibilisation à l'importance de la réflexion critique, des compétences de vérification des faits et de la lutte contre les fausses informations. Il passera également en revue la façon dont les différents

acteurs utilisent la propagande et les médias contrôlés pour promouvoir faussement des valeurs démocratiques et orienter l'opinion publique vers des conclusions trompeuses.

**A.5 Apprendre et vivre la démocratie : le rôle de l'éducation**, animé par NIKA BAKHSOLIANI (formatrice), **Anglais**

L'examen 2022 de la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme indique que « la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme restent des sujets très difficiles à aborder, sensibles et 'très politisés' dans certaines sociétés européennes. Ils nécessitent souvent d'évoquer des sujets controversés dans le programme, ce qui oblige les enseignants à suivre une formation supplémentaire pour pouvoir les aborder... ». Dans le cadre de cet atelier, nous examinerons pourquoi l'éducation à la démocratie est un droit de l'homme dont chacun peut jouir. Nous analyserons également ce qui fait que l'éducation à la démocratie est « un sujet difficile à aborder, sensible et très politisé » et comment nous pouvons la promouvoir comme un droit humain pour tous. L'atelier offrira aussi aux participants la possibilité de découvrir des pratiques intéressantes dans le domaine, y compris le Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme ou encore le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie.

**A.6 Le droit à un environnement sain et durable**, animé par SELMA LEVRENCE (Cooperation and Development Network Eastern Europe) – Centre artistique Appolonia, **Anglais**

Tout a commencé avec le mouvement baptisé « Fridays for Future » qui s'est rapidement étendu à l'ensemble de l'Europe et au monde entier. En 2021, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté une résolution reconnaissant « le droit à un environnement propre, sain et durable » ; c'est la première fois que ce droit a été reconnu comme un droit humain. La protection de l'environnement et les conditions dans lesquelles les générations vivent aujourd'hui sont devenues l'un des principaux sujets d'intérêt des jeunes de toutes les nations, mais les récents événements ont montré que cette cause n'était pas soutenue uniformément par les différents gouvernements. Malgré les nombreuses promesses institutionnelles et les engagements politiques de haut niveau, les jeunes continuent de lutter activement pour un environnement sain et la préservation des ressources actuelles pour les futures générations. Quel est le rapport entre l'écologie et les droits de l'homme et comment le droit à un environnement sain est-il devenu l'un des principaux droits de l'homme pour les jeunes ? Quels sont les liens entre la participation des jeunes à la démocratie et le droit à un environnement sain ? Comment les jeunes peuvent-ils prendre part plus activement à l'élaboration de politiques vertes ? Le lobbying et les protestations mis à part, quelles sont les méthodes qui peuvent être appliquées pour prôner un environnement sain ? Ces questions seront abordées lors de l'atelier qui passera en revue les mesures de défense de l'environnement en analysant différentes pratiques européennes et nationales de l'engagement démocratique des jeunes pour la protection de l'environnement. En outre, l'atelier abordera l'accès des jeunes aux cercles qui prennent les décisions relatives au climat pour étudier le rôle actif qu'ils jouent dans ces cercles.

**A.7 Le discours de haine – un défi pour les espaces démocratiques**, animé par ALEXANDRA VIDANOVIC (formatrice), **Anglais**

Lors de cet atelier, nous évoquerons le droit à la liberté d'expression en tant que droit de l'homme fondamental permettant à une pluralité d'opinions de s'exprimer dans l'espace public, des exemples de ses limites, ainsi que le discours de haine et les menaces qu'il représente pour les espaces

démocratiques. Les principales problématiques à examiner sont les fausses perceptions de la liberté d'expression en tant que droit absolu, les difficultés que pose la haine pour les voix des groupes ciblés, et aussi les moyens de garantir la prévention et la lutte contre le discours de haine, tout en préservant la pluralité d'opinions. Les participants de l'atelier partageront leurs bonnes pratiques et s'inspireront des différentes campagnes lancées pour lutter contre le discours de haine, et en apprendront davantage sur les récents travaux menés par le Conseil de l'Europe dans ce domaine. Enfin, les participants soumettront aussi des propositions pour lutter contre le discours de haine et garantir la liberté d'expression.

A.8 **Le droit à la paix et la démocratie**, animé par Julia Woźniak and Maciej Rotowski, **Anglais**

Le Conseil de l'Europe a pour mission de promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, qui sont considérés comme les principaux piliers de la paix en Europe. En vertu de l'article premier de la Déclaration des Nations unies sur le droit à la paix, « Chacun a le droit de jouir de la paix dans un contexte où tous les droits de l'homme sont promus et protégés et où le développement est pleinement réalisé ». La guerre en Ukraine nous rappelle cruellement que la promesse « Plus jamais ça ! » qui a donné l'impulsion à la coopération internationale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale n'appartient pas à l'histoire. La démocratie peut être remise en cause en tant que système, mais c'est la solution la plus pacifique pour résoudre les conflits dans nos sociétés. Paradoxalement, la démocratie ne peut pas prospérer en temps de guerre. L'atelier passera en revue le lien entre démocratie et paix, et examinera comment les jeunes peuvent agir dans le cadre de la campagne visant à relever les défis posés par la guerre et auxquels sont confrontées les communautés à travers l'Europe.

## **B – PARTICIPATION CONCRETE DES JEUNES ●**

La participation des jeunes consiste à avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien permettant d'influer sur les décisions et les actions qui concernent leur existence. Tous les jeunes savent-ils comment participer ? Ou comment participer de manière significative ? Qui sont les jeunes qui ont ce droit ? Où commence la participation des jeunes ? Comment peut-on apprendre à participer ? Dans la plupart des pays européens, l'enseignement formel repose encore sur une pédagogie « frontale » ou fondée sur l'apport de connaissances dans laquelle l'enseignant a le pouvoir et note la réussite de chaque élève. Tout jeune qui n'a pas la possibilité de participer au processus démocratique pendant sa scolarité ne sera absolument pas prêt à participer utilement aux processus démocratiques après l'école. Que peuvent faire les écoles pour préparer les jeunes ? Quel est le rôle des organisations de jeunesse ? Et qu'en est-il des nombreuses manifestations comme « Vendredi pour l'avenir » ou d'autres actions de désobéissance civique ? Qu'est-ce qui les rend importantes ? Ces questions et bien d'autres seront abordées au cours des ateliers organisés dans le cadre de la « participation concrète des jeunes ». En outre, les ateliers nous permettront de tirer des enseignements et de formuler des recommandations à l'intention des participants qui mèneront des actions dans le cadre de la campagne « Démocratie ici, démocratie maintenant ». Ces recommandations s'adressent également au Conseil de l'Europe et ses États membres.

B.1 **Structures de participation concrète des jeunes** (apprendre de la cogestion), animé par SPYROS PAPADATOS (Conseil consultatif pour la jeunesse) et MARY DROSOPOULOS (formatrice), **Anglais**

La Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale précise que la participation c'est « avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions et aux actions qui concernent leur existence, et influencer sur elles ». Le système de cogestion du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe est un système unique de

codécision entre la société civile de la jeunesse et les représentants des gouvernements. L'atelier permettra d'examiner les pratiques existantes en matière de participation des jeunes, de réfléchir aux caractéristiques qui la rendent pertinente dans les structures existantes et de formuler une série de recommandations à l'intention du Conseil de l'Europe et des organisateurs de la campagne Démocratie ici, Démocratie maintenant.

**B.2 Participation des jeunes issus de minorités**, animé par DZHAFER SAATCHA (formateur),  
**Anglais**

Une participation effective des jeunes appartenant à des minorités peut avoir lieu lorsqu'ils ont le droit, l'espace, les possibilités et les moyens de participer, ainsi que le soutien correspondant, lorsque le droit à la participation est protégé et lorsque les États prennent des mesures pour créer ces conditions. L'atelier se penchera sur les conditions et les obstacles qui empêchent les jeunes appartenant à des minorités de participer au processus de prise de décisions. Il portera également sur les moyens d'améliorer la représentation des groupes minoritaires au sein des différentes structures, sur le partage des bonnes pratiques existantes et sur l'élaboration d'une liste de recommandations formulées à l'intention des organisateurs de la campagne «Démocratie ici, Démocratie maintenant» mise en œuvre par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe.

**B.3 Le rôle du travail de jeunesse dans l'élimination des obstacles à la participation**, animé par TAMAR TSATSKRIALASHVILI (formatrice), **Anglais**

La participation des jeunes peut apporter des avantages très concrets et visibles, non seulement aux jeunes eux-mêmes, mais aussi aux organisations/institutions et communautés dans lesquelles ils sont impliqués. Rien ne nous permet d'affirmer, cependant, que la participation produira toujours des résultats positifs. En effet, des éléments factuels prouvent que si elle est traitée de manière inappropriée (représentée, par exemple, par les échelons inférieurs de l'échelle de participation), elle peut effectivement avoir une incidence négative sur les personnes concernées. Au cours de cet atelier, nous examinerons le rôle du travail de jeunesse dans la suppression des obstacles à la participation des jeunes, nous partagerons les pratiques réussies et nous élaborerons une liste de recommandations pour l'avenir.

**B.4 Assurer un environnement propice à la jeunesse de la société civile de la jeunesse**, animé par DRAGANA JOVANOVSKA (Forum européen de la jeunesse), **Anglais**

Au cours de cet atelier, nous examinerons la liberté de réunion et d'association et son rôle central dans la démocratie pluraliste. Les obstacles auxquels la société civile de la jeunesse a été confrontée ces dernières années ont été abordés dans la recommandation récemment adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur la protection de la société civile des jeunes et des jeunes, et le soutien à leur participation aux processus démocratiques (CM/Rec(2022)6).

Dans ce cadre, l'atelier visera également à examiner la valeur ajoutée de la société civile de la jeunesse dans une démocratie et l'importance d'encourager et de soutenir la société civile et de lui permettre de se développer. Nous discuterons de la manière dont nous pouvons donner suite à l'adoption de la recommandation et de la manière de relever les défis spécifiques auxquels la société civile de la jeunesse est confrontée dans le cadre de la campagne.

**B.5 Écoles démocratiques et participation des étudiants**, animé par KATERINA ZIEZULINA (formatrice), **Anglais**

La société démocratique commence par les compétences civiques acquises à l'école. Les jeunes citoyens devraient avoir la possibilité de se familiariser avec les valeurs, les institutions et les

procédures démocratiques, non seulement « en théorie », mais aussi par la pratique dès leur plus jeune âge. Les principes démocratiques et l'approche participative sont à la base de l'éducation des citoyens dans les écoles. Avec les organismes de conseil des étudiants, ils donnent l'occasion de développer des compétences de participation active et de prise de décision. Dans cet atelier, nous partagerons les bonnes pratiques des écoles démocratiques existantes et nous élaborerons des recommandations visant à faciliter l'introduction de changements systémiques dans le processus d'éducation scolaire.

**B.6 La participation des jeunes dans la prise de décisions au niveau local**, animé par BOGDAN IMRE (formateur), [Anglais Français avec interprétation simultanée](#)

La participation locale des jeunes est un processus complet, disponible et axé sur les résultats qui consiste à faire participer activement les jeunes au processus décisionnel. Les jeunes constituent un groupe relativement important de la société, dont les besoins devraient être satisfaits à différents niveaux. Inviter les jeunes à coopérer pour résoudre les problèmes locaux qui concernent leurs besoins peut stimuler la recherche d'une solution créative, changer les perspectives et apporter des nouvelles idées qui contribueront au développement fructueux de la communauté locale. Au cours de l'atelier, nous partagerons certaines des meilleures pratiques de participation des jeunes au niveau local et proposerons des idées pour leur développement ultérieur et leur intégration dans les structures des communautés locales.

**B.7 Formes « disruptives » de participation des jeunes**, animé par DRAGAN ATANASOV (formateur), [Anglais](#)

L'histoire récente de l'Europe a été traversée par de nombreuses manifestations et autres formes d'activisme subversif des jeunes, notamment le hacktivisme ou le mouvement des Vendredis pour l'avenir. À travers ces formes de dissidence subversive, les jeunes expriment leurs préoccupations concernant les questions politiques, sociales et économiques qui se posent dans leurs sociétés en attirant l'attention sur des sujets ignorés par les courants politiques dominants. Cet atelier sera l'occasion de discuter des motivations qui sous-tendent les différentes formes d'activisme subversif et de tirer des enseignements des expériences des participants. Nous examinerons les résultats politiques obtenus et proposerons des idées de suivi dans le cadre de la campagne.

## **C – TRANSITION NUMERIQUE ●**

Quels sont les liens entre la démocratie et le développement du numérique? Le passage au numérique améliore-t-il l'accès des jeunes à la participation démocratique, ou certains jeunes sont-ils en fait laissés pour compte par une société qui continue de se dématérialiser? Qu'advient-il de la démocratie lorsque les nouvelles technologies tombent entre de mauvaises mains? Ce volet d'ateliers portera sur différents éléments du processus de numérisation et de la démocratie, notamment l'impact des algorithmes sur la prise de décision démocratique, la manière dont la discrimination a lieu en ligne et ce qui peut être fait pour y remédier, la manière dont l'internet est réglementé ainsi que les possibilités offertes par le travail des jeunes en ligne et les inquiétudes qu'il suscite.

**C.1 Surveillance en ligne, protection des données et démocratisation**, animé par THEO LECARPENTIER (formatrice), [Anglais Français avec interprétation simultanée](#)

Comment les régimes oppressifs et/ou les gouvernements non démocratiques utilisent-ils les techniques de surveillance pour réduire au silence les organisations de jeunesse/citoyens? Comment mettent-ils en place des restrictions à l'espace civique en ligne? Qu'est-ce que la

protection des données, pourquoi est-elle importante et en quoi est-elle liée à la démocratie ? Comment les pratiques existantes en matière de données, notamment les « interfaces truquées » (dark patterns) et le « design douteux », contribuent-elles à réduire la liberté d'expression et de choix des jeunes ? Comment les données sont-elles utilisées dans les élections (par exemple le scandale Cambridge Analytica), comment devrions-nous aborder la publicité politique en ligne, et quand les choix algorithmiques finissent-ils par nous priver de notre choix démocratique ?

Cet atelier abordera les défis actuels entourant l'utilisation des données et des techniques de surveillance utilisées par les gouvernements et les entreprises, et la manière de réduire l'influence qu'elles ont sur la réduction des espaces d'expression et des choix démocratiques des jeunes.

### **C.2 Lutter contre le racisme, le sexisme et la discrimination structurels dans l'environnement numérique**, animé par ALESSANDRA COPPOLA (No Hate Speech Network), [Anglais](#)

En 2020, le gouvernement britannique a décidé de baser les notes finales des élèves du secondaire sur un algorithme plutôt que sur les résultats des examens. L'algorithme a donné aux élèves des quartiers aisés une note plus élevée que celle des élèves des zones à faibles revenus. Qu'est-ce que cela signifie lorsque nous donnons le pouvoir aux algorithmes de décider de questions sensibles ? Comment pouvons-nous déterminer qu'un problème peut être résolu par un algorithme et non par un être humain ? Comment faire en sorte que les critères sur lesquels fonctionne un algorithme et les sources de données soient transparents et que toutes les personnes concernées soient consultées ? Comment procéder pour que la programmation algorithmique ne reproduise pas et n'accroisse pas les préjugés, les partis pris ou la discrimination chez l'être humain ? L'utilisation de l'intelligence artificielle de manière biaisée n'est qu'un exemple de discrimination en ligne. Cet atelier permettra d'examiner comment le racisme structurel, le sexisme et la discrimination en ligne se produisent, quelles en sont les raisons et comment nous pouvons y répondre.

### **C.3 La gouvernance d'internet et sa régulation**, animé par VERONICA ŞTEFAN (formatrice), [Anglais](#)

Qui élabore et prend des décisions sur internet ? Qui réglemente l'internet et un jeune peut-il avoir son mot à dire dans ce domaine ? L'internet est-il, comme promis, un espace démocratique ou nécessite-t-il une démocratisation plus poussée ? Cet atelier se penchera sur la manière dont l'internet et les plateformes en ligne sont administrés, comment les différentes structures en place pour la gouvernance de l'internet, notamment EuroDIG ou le Forum sur la gouvernance de l'Internet, veillent à ce que les jeunes puissent prendre part aux décisions.

### **C.4 Citoyenneté numérique et éducation à la citoyenneté numérique**, animé par AMAL HAMICH (Bureau international de la jeunesse), [Anglais](#)

Dans un monde où de nombreux aspects de la vie d'un jeune sont traités avec des outils en ligne, la culture numérique est plus importante que jamais. Rien ne laisse supposer que les jeunes sont tous des natifs du numérique et savent automatiquement comment utiliser les outils en ligne et se protéger sur les réseaux. L'éducation à la citoyenneté numérique apparaît comme un nouveau champ d'attention pour les secteurs de l'éducation formelle et non formelle visant à définir les compétences dont les jeunes ont besoin pour s'engager dans le monde numérique. Cette nécessité rend d'autant plus importante une éducation qui prépare les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour s'engager dans un monde numérique. Dans un domaine en évolution constante et rapide, les éducateurs sont aussi constamment mis au défi d'apprendre et de réfléchir avec les jeunes. Dans cet atelier, nous essaierons de déterminer ce que signifie être un citoyen numérique, les compétences nécessaires et comment l'éducation à la citoyenneté numérique peut aider les jeunes. Nous tirerons les enseignements des initiatives prises tant par le Conseil de l'Europe que par

la société civile du secteur de la jeunesse et ferons des propositions d'actions à entreprendre dans le cadre de la campagne.

#### C.5 **Les potentiels de la démocratie numérique**, animé par Georg Pirker, [Anglais](#)

Les smartphones et l'internet peuvent désormais être combinés aux moyens traditionnels de participation politique tels que le vote, les pétitions et les campagnes politiques. Cette combinaison peut-elle être gagnante ? Plusieurs pays ont mis en place le vote électronique et les consultations en ligne sur des questions clés, de nombreux partis politiques font campagne en ligne, et les militants exploitent les possibilités d'organisation et de pétition en ligne. Comment intégrer ces nouvelles possibilités dans nos processus et institutions démocratiques ? Comment faire en sorte que personne ne soit laissé de côté et comment tirer profit de la promesse de la démocratie, qui est de participer au dialogue et à la prise de décision sur un pied d'égalité ? Quel est le rôle de l'utilisation et du déploiement de l'intelligence artificielle dans les processus démocratiques ? Cet atelier se penchera sur les possibilités pour les jeunes de prendre part à la démocratie numérique, passera en revue les nouvelles applications et les nouveaux modèles et étudiera la manière dont ils peuvent améliorer notre participation à la vie publique.

#### C.6 **Participation en ligne des jeunes**, animé par TAREK AMRAOUI (formateur), [Anglais](#)

La technologie fait partie intégrante de la vie des jeunes. Les méthodes, outils et plateformes numériques ont suscité beaucoup d'enthousiasme quant aux possibilités d'engagement offertes tant du point de vue de la démocratie que de la participation des jeunes. Cependant, ces dernières années, des questions concernant l'éthique de l'utilisation de certaines de ces plateformes se sont posées, et des débats se sont tenus sur les effets qu'elles produisent. Les restrictions imposées pour enrayer la propagation de la covid-19 ont obligé les organisations de jeunesse à revoir leurs méthodes de travail et à s'adapter aux activités réalisées principalement en ligne. L'expérience du travail à distance pendant la pandémie a mis en évidence la résilience et la capacité d'adaptation du secteur de la jeunesse, mais a également mis en lumière les lacunes en termes d'accès et de compétence dans l'utilisation des outils en ligne. Cet atelier permettra d'examiner les possibilités de participation des jeunes et de travail des jeunes dans l'espace en ligne, et d'aborder les défis liés à l'accès inégal aux outils numériques.